

> EDITO : AUSTÉRITÉ ET INJUSTICES, NE NOUS LAISSONS PAS ARRACHER NOTRE MODÈLE SOCIAL !

Gilles Tabourdeau, Secrétaire départemental de la FSU 86

En cette rentrée 2025, notre société et son modèle social arrivent à un point de bascule. Le gouvernement Bayrou lance une attaque frontale contre les travailleuses et travailleurs, les retraité-es et les plus précaires avec son plan d'austérité. Il choisit d'aggraver les inégalités et de mettre en péril notre cohésion sociale.

Dans un discours belliciste, le Premier Ministre Bayrou a présenté le 15 juillet dernier une feuille de route budgétaire brutale et injuste. Parmi les mesures proposées, on retrouve la suppression de deux jours fériés, la monétisation de la 5ème semaine de congés payés et un projet de loi visant à reprendre le 1er mai, seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré pour tou-t-es les salarié-es. Derrière ces reculs historiques agités comme des chiffons rouges, le plan prévoit surtout des réformes sociales abusives et des coupes drastiques dans les budgets des services publics, le tout, au prétexte de la dégradation de la situation géopolitique et du nécessaire renforcement de la défense nationale.

La Fonction Publique sacrifiée

Outre les mesures impactant la protection sociale, la fonction publique est directement attaquée avec la suppression de 3000 emplois et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois à partir de 2027. Le budget des universités, hôpitaux, collectivités locales, lieux de culture et autres services publics sera gelé aggravant leur endettement et conduisant à la suppression de projets, à la fermeture de services et au licenciement des salarié-es les plus précaires.

Déjà sous tension, les services publics manquent cruellement de personnels. Le gel des salaires des fonctionnaires, combiné à une inflation prévue, se traduira par une baisse effective de notre pouvoir d'achat et renforcera la crise d'attractivité.

LES SERVICES PUBLICS AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ !

L'austérité ne sera pourtant pas pour tout le monde

Le discours public et médiatique reste aujourd'hui focalisé sur les dépenses. Pourtant, le déficit augmente surtout parce que les recettes ont baissé. Le plan Bayrou est annoncé alors que la commission d'enquête sénatoriale révèle que les aides aux entreprises s'élèvent à 211 milliards en 2023, soit 6690 € par seconde.

Le gouvernement s'acharne sur les travailleuses et travailleurs, les retraité-es et les plus précaires et vulnérables, ainsi que sur les services publics, et dans le même temps, refuse d'augmenter les impôts des toujours plus riches et offre des cadeaux fiscaux aux entreprises. **Mais où est passée la justice fiscale ?**

D'autres solutions sont pourtant possibles et restent à conquérir, comme :

- Rétablir l'Impôt sur les grandes fortunes ;
- Taxer le patrimoine des 1800 français-es qui possèdent plus de 100 millions d'euros comme proposé avec la taxe Zucman ;
- Remettre à plat, évaluer et conditionner les aides aux entreprises.

Il est plus que jamais nécessaire de nous mobiliser pour défendre nos droits et les conquies sociaux. **A cette rentrée, pesons sur le débat politique !** La FSU appelle tous les travailleurs et travailleuses, les retraité-es, les jeunes et les familles à lutter pour plus de justice sociale et fiscale. Il faut faire entendre d'autres voix !

SOMMAIRE

- Editio
- EN : vers la fin de la démocratisation ?
- Militer contre l'extrême droite au travail
- Contractualisation et précarisation
- Le printemps des services publics dans le 86
- 80 ans de la sécu

**ENSEMBLE NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE,
ALORS MOBILISONS-NOUS !**

ÉDUCATION NATIONALE : VERS LA FIN DE LA DÉMOCRATISATION ?

Le système éducatif français, censé promouvoir l'égalité des chances, s'oriente de plus en plus vers une ségrégation scolaire systémique. Cette tendance s'ancre dans divers mécanismes : évaluations standardisées, sélection algorithmique, et réformes structurelles qui aggravent les inégalités (la France fait partie des pays les plus inégalitaires de l'OCDE en termes éducatif), au mépris des recommandations internationales.

Depuis 2017, les évaluations nationales imposées à tous les élèves sont devenues un des outils de pilotage et de gouvernance de l'école par le chiffre, réduisant la liberté pédagogique des enseignants. Ecoles cibles, animations pédagogiques, suivis renforcés : autant de dispositifs qui visent à faire des classes des laboratoires de la vision à sens unique du ministère. Loin d'aider les élèves en difficulté, ces évaluations accentuent les écarts.

Dès 2018, la DEPP rendait compte de l'accroissement des inégalités de résultats entre élèves scolarisés hors REP et élèves en REP+. Les données récoltées le montrent, malgré le dédoublement des CP, CE1 et GS en éducation prioritaire, le pilotage des pratiques pédagogiques par le résultat des évaluations nationales annule l'effet d'allègement des effectifs. En 2018, 81 % des élèves hors REP avaient un niveau satisfaisant dans l'épreuve de compréhension, contre 50,5 % en REP+, ce qui fait un écart de plus de 30 points.

Rigides et individualisées, les évaluations ont, par le seuil déterminé par le ministère, fait le tri entre ceux qui échouent et ceux qui réussissent, sans jamais prendre en compte le contexte politique qui encourage ce tri, bien au-delà de l'école primaire.



Au collège, le programme "Choc des savoirs" instaure des groupes de niveaux/besoins dès la 6e, réintroduisant un tri scolaire donc social sous couvert de performance scolaire. Ce dispositif, critiqué par les chercheurs et la profession, est pourtant maintenu pour la rentrée 2025. Même si certaines mesures comme l'exigence du DNB pour entrer au lycée ont été abandonnées face à la contestation, la logique de sélection reste dominante, avec le maintien de classes préparatoires à la seconde.

Au lycée, la réforme Blanquer a exacerbé les inégalités : les choix de spécialité dépendent fortement de l'origine sociale et du genre. Alors que les anciennes séries tendaient à atténuer certaines inégalités, leur suppression a ravivé des clivages importants. Le système favorise les élèves issus des milieux les plus favorisés, prolongeant la reproduction sociale.

La cohérence de ce projet se poursuit après le bac où la perspective d'un accès universel des bacheliers à l'enseignement supérieur reste illusoire. L'inégalité d'accès aux différents cycles est causée par deux principaux éléments :

- La diminution du ratio places/candidats dans le public : En 2024, 14 % des candidats sur Parcoursup et 29 % sur MonMaster n'ont reçu aucune proposition. La rareté des places dans le public est masquée par des plateformes opaques et concurrentielles entre public et privé. Les agents de l'ESR subissent une surcharge administrative déshumanisante, tandis que les établissements privés attirent les étudiants les plus aisés, avec une qualité d'offre très variable.
- L'existence de systèmes d'admission parallèles pour le privé qui « captent » les publics les plus aisés dans des cursus à la qualité très variable.

La loi de « modernisation et de régulation » du gouvernement prolonge cette logique en instaurant une vision élitiste, concurrentielle et rentable de l'enseignement supérieur, bien loin de son rôle émancipateur.

De la maternelle à l'enseignement supérieur, ce sont autant de mesures qui, dans le parcours des élèves, renforcent une école sélective et inégalitaire.

Julien Dupont, Bruno Féral et Apolline Letowski

MILITER SYNDICALEMENT CONTRE L'EXTRÊME DROITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL



La progression électorale du FN/RN, montre combien le discours raciste, sexiste, homophobe, a infusé la société française. Une analyse des scrutins des élections européennes et législatives anticipées de 2024 menée par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) permet de comparer l'évolution des votes selon que les électeurs et électrices appartiennent au secteur privé ou au public, et **confirme que la vague de votes pour le Rassemblement national ne s'est nullement arrêtée aux portes de la fonction publique.**

Depuis 2017, le score des candidat-es d'extrême droite aux législatives est passé, de 15 à 38 % dans le privé et de 10 à 32% dans la fonction publique territoriale, de 17 à 35 % dans l'hospitalière et de 12 à 30 % dans la fonction publique d'État. **Cette évolution touche tous les corps, y compris les plus historiquement ancrés à gauche, comme les enseignant-es qui ont voté à 20% pour le RN aux législatives de 2024 alors qu'ils et elles étaient moins de 5 % en 2017.** Les sondages sorties des urnes par proximité syndicale* (menés par Harris Interactive) indiquent aussi que 21% des personnes proches* de la FSU ont voté pour une liste d'extrême droite aux élections européennes de 2024.

Alors que les idées d'extrême droite sont aux antipodes des idéaux de solidarité et de progrès social portés par les organisations syndicales, celles-ci ont un rôle important à jouer dans la lutte contre leur implantation dans le monde du travail. **En dénonçant les discours et propositions du RN qui nous dressent les un-es contre les autres quels que soient notre origine ou notre statut, il s'agit de défendre, de façon intransigeante, la solidarité de tout le salariat.**

Depuis 1996, une dynamique intersyndicale

La création de l'association intersyndicale Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA) en 1996 répond à la nécessité d'outiller les militant-es syndicaux. VISA se veut un outil d'information et de réflexion afin de lutter collectivement contre l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Depuis près de 20 ans VISA intervient dans des congrès syndicaux, anime des formations syndicales unitaires sur l'extrême droite, relaie sur son site la communication antifasciste des organisations syndicales, analyse et critique les propositions dites "sociales" de l'extrême droite, ou encore alerte sur la présence de militant-es d'extrême droite se prétendant responsables syndicaux.

Au niveau national, VISA rassemble aujourd'hui plus de 300 structures syndicales. En visant un travail intersyndical d'expertise antifasciste de terrain et de proximité, des VISA locaux se sont constitués depuis 2013, avec une nette accélération de leur multiplication depuis 2022.

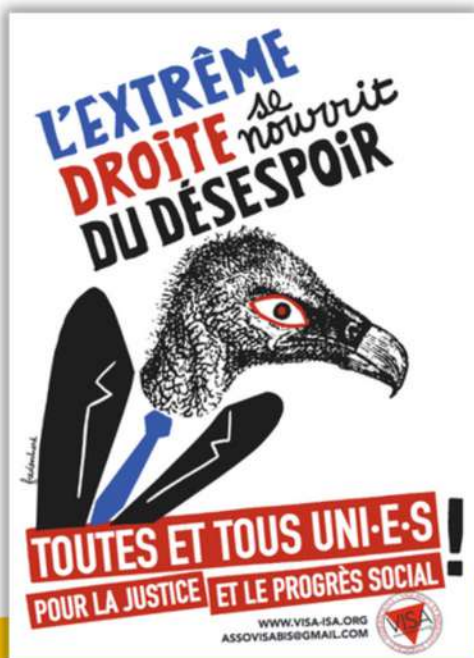
Julie Coussay, Solèn Jouin et Valérie Soumaille

* proximité syndicale : avoir recours à une organisation syndicale particulièrement et/ou régulièrement, voter pour elle aux élections professionnelles, ou en être adhérent-e

MAI 2025 : CRÉATION DE VISA 86

Dans la Vienne, les échanges intersyndicaux à ce sujet ont abouti à un premier stage commun de formation, les 26 et 27 mai, dans les locaux de la FSU, en présence d'un militant de VISA national. Cette occasion actait la création de VISA 86, rassemblant, pour l'instant, la CGT, Solidaires, la FSU et la CNT-SO.

L'équipe de mandaté-es doit maintenant déterminer ses chantiers prioritaires, qui seront menés collectivement. Sont d'ores et déjà prévues une intervention au congrès départemental de la CGT et une formation sur la lutte contre l'extrême droite dans la Fonction Publique, à destination des militant-es FSU. **Il s'agira aussi de mener une veille et un travail d'analyse du contexte local dans le département.** Autant de mises en œuvre qui participeront à tenir à distance et faire régresser les idées d'extrême droite dans les sphères professionnelles.



CONTRACTUALISATION ET PRÉCARISATION : UN OUTIL D'AFFAIBLISSEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le statut général des fonctionnaires-citoyens dépositaires de la charge de l'intérêt général

Créé en 1946, renforcé en 1983 par la loi Le Pors, le statut général du fonctionnaire le place au cœur de la construction de notre fonction publique, et à la croisée de ses droits et obligations basés sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité. En outre, le recrutement par concours pose le principe d'égal accès aux carrières de la fonction publique. Ces caractéristiques contribuent encore au faible taux de corruption ou de favoritisme de nos fonctions publiques.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique, entreprise de destruction

La loi de 2019 dynamite cette vision du fonctionnaire, et le rôle des organisations syndicales dans le fonctionnement des services publics. En particulier l'assouplissement du recrutement de contractuel·les (aujourd'hui quasiment 20 % des agents des Fonctions Publiques) fragilise la neutralité et l'indépendance des agents et renforce toutes les logiques managériales, pourtant inadaptées à la gestion publique. Ainsi, les usagers eux-mêmes pâtissent du recours au contrat.

Enseignant-es contractuel·les, soumis-es à l'arbitraire !

Les agents sous contrat sont vulnérables, soumis au bon-vouloir de la hiérarchie, pour leur renouvellement, l'affectation, le passage en CDI. Contrairement à leurs collègues titulaires, c'est leur chef·fe d'établissement qui les évalue annuellement, parfois sans entretien professionnel et en totale méconnaissance de la réalité des activités, avec des conséquences lourdes sur leur situation. Il n'existe pas à ce jour de voie de recours... C'est donc l'arbitraire qui règne.

Focus sur la justice

Les fonctions régaliennes de l'ordre public et de la sécurité s'ouvrent à la contractualisation dans la police, l'armée ou l'administration pénitentiaire. Ainsi, le décret du 27 novembre 2024 permet de recruter des « surveillants pénitentiaires adjoints » contractuels. Une étape a été franchie dans la possibilité de l'ouverture au marché de fonctions et de missions qui ne doivent pas être déléguées par l'Etat à une gestion privée.

“ L'état normal du statut, c'est d'être attaqué, parce qu'il (...) s'oppose par nature à la marchandisation des services publics et de nombre de rapports sociaux “

Anicet Le Pors



Nos revendications :

Les syndicats de la FSU demandent des recrutements, des titularisations avec ou sans concours selon les catégories et l'ancienneté pour remplir les besoins pérennes, et la création de statuts non précaires là où ils n'existent pas.

Pour encourager les contractuels à passer les concours lorsqu'ils existent, il faut améliorer l'attractivité de nos métiers et du statut de fonctionnaire (point d'indice, conditions de travail, sens au travail).

Nous avons aussi à défendre la représentation syndicale par le rétablissement des compétences des CAPN, CAPA et CAPD.

Louise Fromard, Solèn Jouin,
Matthieu Menaut, Sylvie Spitéri

ACADÉMIE DE POITIERS : QUELQUES CHIFFRES

On y comptait en 2024-25 plus de 1100 contractuel·les enseignant·es, CPE et psychologues du 2nd degré (entre 9 et 11%), et moins de 1% dans le 1er degré, où la moitié des psychologues EDA sont sous contrat... Les AED et les AESH sont tous et toutes des contractuel·les.

Un effet de la loi de 2019 ? En trois ans, de 2019 à 2021, les effectifs d'enseignant·es non titulaires avaient augmenté de 20% : de 815 en 2019 à 978 en 2021 (Source RSU 2021-2022, page 10).

LE PRINTEMPS DES SERVICES PUBLICS : UNE DYNAMIQUE INTER-ORGA DANS LA VIENNE

le Printemps
des Services
Publics

Comme décrypté dans l'édito, le premier ministre François Bayrou, a annoncé des mesures économiques drastiques pour le budget 2026. N'ayons aucune illusion, les grands gagnants de ce plan seront les toujours plus riches, les grandes entreprises et les marchands d'armes. Dans ce marasme, des associations, syndicats, intellectuel·les, ONG et citoyen·nes alertent sur les dangers de cette approche, et soulignent que notre démocratie est tout autant menacée par un délitement des services publics que par une offensive militaire.

Les attaques contre la recherche, l'éducation, la justice, la culture, l'environnement, la santé publique et d'autres secteurs s'inscrivent dans un projet mondial de casse de la démocratie que la scène internationale nous confirme chaque jour dans son actualité. Pour la défense de notre démocratie via la défense des services publics, la dynamique, nommée **Printemps des Services Publics**, a été lancée en 2022 par 400 citoyens et organisée en 2023 par de nombreux syndicats (FSU, CGT, Solidaires, Syndicat de la magistrature, Syndéac, CFTD...) et organisations (Attac, Ligue des Droits de l'Homme, ATD quart monde, Collectif nos services publics...).

Cette initiative vise à renouveler le discours sur les services publics en mettant en avant ce qui fonctionne, leur caractère essentiel dans notre vie quotidienne et nos projets de société. Le Printemps des Services Publics cherche à réunir les acteurs de la défense et de la réinvention des services publics pour construire des réflexions et des pistes d'action.

Il organise des moments festifs, participatifs et revendicatifs pour mettre en avant le rôle des services publics et mesurer le chemin restant pour répondre aux besoins de la société. Le **"printemps"** symbolise une ambition et un état d'esprit : après l'hiver de l'austérité, viendra le printemps.

Dans la Vienne, plusieurs organisations se sont réunies pour construire localement cette dynamique, la FSU et la CGT bien sûr mais aussi la LDH, la Cimade, le Syndéac, le Syndicat de la magistrature... Notre ambition est de faire de ce Printemps des Services Publics une inter-organisation qui pèse dans le débat public, qui réaffirme le sens de l'impôt et rappelle l'utilité des cotisations sociales comme contribution commune et essentielle au financement de notre protection sociale. Le Printemps des Services Publics de la Vienne souhaite dialoguer et construire plus avant avec les usagers pour agir conjointement dans la défense de ce bien commun.

Loin d'être un coût, les services publics sont le ciment de la société, et nous ne pouvons tolérer de les saborder au profit de la défense et du capital. Ils permettent de créer des solutions collectives là où le libéralisme cherche à créer toujours plus d'individualisme et de compétition. Il existe des propositions pour concilier les priorités sociale, environnementale et géopolitique sans sacrifier les services publics, à nous de les faire connaître.

C'est bien un réel choix de société qui se réfléchit et s' imagine, un choix courageux qui a besoin de rencontrer un écho dans l'espace politique afin que soit favorisé l'humain plutôt que l'argent.

Julien Hémon (UD CGT 86) et Gilles Tabourdeau



80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, PLUS QU'UN ANNIVERSAIRE, UN NOUVEAU DÉPART POUR LA JUSTICE SOCIALE !

Issue du Conseil National de la Résistance, la Sécurité sociale est créée dès octobre 1945. Ambroise Croizat, ministre du travail communiste, traduit en actes un vrai choix de société : garantir à chacune et chacun des droits sociaux fondamentaux, de la naissance à la fin de la vie. Ainsi la solidarité se substitue à la charité : "*chacun reçoit selon ses besoins et cotise selon ses moyens*".

80 ans plus tard, cette conquête se trouve fragilisée par les attaques continuelles contre son financement, son principe d'universalité et des privatisations conduisant à des inégalités d'accès aux droits.

A entendre les alarmes du patronat et du gouvernement relayées par des médias complaisants contre un système jugé trop généreux, il faudrait y mettre un terme ! Pour le projet de budget de la Sécurité sociale 2026, ils nous annoncent des mesures d'une grande brutalité en matière de santé, de retraite, de protection au travail.

La sécurité sociale est d'abord victime du manque de financement

Le problème ne vient pas des dépenses mais bien des recettes ! Les exonérations de cotisation en 2023 atteignaient 90 Mds que l'État ne compense plus entièrement entraînant une perte de 2,6 Mds pour la Sécurité Sociale, avec au passage une perte budgétaire pour l'État de 87 Mds !

D'autres moyens de financement permettraient la réussite d'une Sécurité Sociale renouée. Le respect de l'égalité salariale hommes/femmes ferait entrer 5 Mds dans les caisses, le développement de l'emploi et l'augmentation des salaires auraient évidemment des effets très positifs sur les recettes et le développement économique.



Enfin, une contribution sociale sur les dividendes prélevés sur le travail (68,8 Mds en 2024) aiderait à combler le "déficit" dont on nous rebat les oreilles à longueur d'ondes !

Des soins pris en charge à 100% dans un système de santé public modernisé

La santé est la préoccupation majeure des Français confrontés aux déserts médicaux, aux dépassements d'honoraires, aux délais d'attente, à l'éloignement... Il est grand temps de retisser sur les territoires un maillage de lieux de soins efficace (hôpital, urgences, maternité, médecine ambulatoire, spécialistes...) et de proximité.

C'est cette belle ambition qui doit nous rassembler autour de propositions adaptées à notre temps et aux évolutions permanentes des pratiques médicales. La création de centres de santé publics avec des professionnels salariés travaillant en équipe est une piste prometteuse et de plus en plus partagée. La prise en charge des soins prescrits à 100% par la Sécurité sociale est un mandat de la FSU que nous devons avoir à cœur de faire vivre avec toutes les forces progressistes et sociales disponibles.

Françoise Garaté, Patrick Lainé et Jacques Lecoffre

« ON NE PEUT PAS FAIRE AUTREMENT » ?

Éternelle litanie que gouvernement, patronat et soi-disant "experts" des chaînes infos entonnent quand ils portent atteinte aux dépenses publiques et sociales. Tiens donc !

Le 8 juillet dernier le magazine Challenges recensait **145 milliardaires** en 2025 notant une évolution impressionnante : on compte en effet 14 fois plus de milliardaires qu'en 1996 où ils n'étaient que 16 ! (30 en 2008, 100 en 2019).

Leur fortune cumulée totalise **1150 Mds** ! Les 40 Mds de M. Bayrou sont bien peu pour eux mais hélas beaucoup pour le plus grand nombre sur lequel se concentreront les mauvais coups.

D'autant plus insupportable que le 9 juillet on apprenait que, depuis 1996, on n'avait jamais compté autant de nos concitoyens vivant sous le seuil de pauvreté !